

REUNION PUBLIQUE PLEIN SUD
ECOLE MATERNELLE HAUT MESNIL
21/11/2024

1^{ère} partie : présentation du PowerPoint précisant les politiques de la Ville, les projets réalisés et futurs. Le PowerPoint est disponible sur jeparticipe.ville-montrouge.fr

2^{ème} partie : Echanges entre les riverains, le Maire, les Elus et les services de la Ville.

Question : « Les places handicapées se réduisent, y compris aux abords des centres médicaux, laboratoires... La rue Gabriel Péri près de Foncia ne compte plus qu'une place handicapée au lieu de 2 avant les travaux. Il y a des nombreux stationnements ventouses sur les places handicapées avec des macarons périmés. »

Réponse : Il est vrai qu'il y a beaucoup de fraudes aux « cartes de stationnement PMR ». La Ville s'efforce de lutter contre ce phénomène. Des opérations coups de poings ont d'ailleurs permis de diminuer le nombre de fraudes. Concernant le nombre de places : la largeur réglementaire des trottoirs doit être respectée, ce qui nécessite une réflexion approfondie avant d'installer une place de stationnement pour PMR (près des commerces, suffisamment grande, etc.). La Ville crée ces places dès que possible, mais doit tenir compte de la configuration de la voirie.

Q : « Etudes dirigées ou surveillées : la rémunération n'est pas assez importante pour les enseignants. »

Réponse : A partir de 16h30, l'enseignant devient surveillant d'étude (des études surveillées). Il est rémunéré par la Ville et non plus par le ministère de l'Education nationale.

Depuis 2017, le taux maximum de rémunération est appliqué par la Ville suivant un statut qui définit un taux horaire. Une délégation d'enseignants va prochainement être reçue par la Mairie.

Q : « Le quartier va être défiguré par plusieurs projets d'immeubles hauts ».

Réponse : De nombreux projets sont en effet à l'étude dans ce quartier pour améliorer la qualité de vie des habitants. L'objectif est d'offrir des services de qualité, des logements, espaces verts, commerces, services publics etc. aux Montrougiennes et aux Montrougiens. Concernant les Halles de Montrouge : un projet de recomposition des espaces publics avec implantation d'un grand espace vert, une crèche, des commerces, des logements, etc. est prévu. La hauteur des immeubles se justifie par la volonté de libérer de l'espace au sol afin d'offrir un espace vert généreux. Il est à noter que le projet des Halles de Montrouge est un partenariat public-privé car la grande partie de la parcelle (celle des Editions législatives) est détenue par Lefebvre Sarrut. Seule la parcelle du marché de la Marne est propriété de la Ville. En mettant en commun leurs 2 fonciers, Lefebvre Sarrut et la Ville de Montrouge doivent composer avec leurs objectifs propres : la rentabilité pour le privé, l'intérêt général pour le public. C'est ainsi que la Ville a pu intervenir pour empêcher la construction d'un ensemble d'immeubles de bureaux. À la place : un projet d'envergure alliant végétalisation, petite enfance, commerces, logements, sport, vie culturelle et associative.

La gare Châtillon Montrouge, de son côté, sera l'un des pôles de transport en commun les plus importants d'Ile-de-France avec un flux d'environ 90 000 personnes. Là aussi, un projet mixte devra être proposé aux Montrougiennes et Montrougiens. La Ville se doit de saisir cette opportunité pour définir un projet désirable (espaces verts, commerces...). Sans son intervention au nom de l'intérêt général, des promoteurs pourraient prendre la main en pour optimisant leurs bénéfices (construction de logements uniquement par exemple).

Q : « Qu'en est-il de la collecte des bio déchets comme l'impose la Loi. »

Réponse : La collecte des déchets est la compétence de Vallée Sud Grand Paris qui a déjà déployé une phase expérimentale de collecte des bios déchets dans les villes au sud du territoire. Le dispositif sera déployé en 2025 sur Montrouge.

Q : « Le feu rouge à l'angle Jean Jaurès et Jules Guesde est régulièrement grillé par de nombreux automobilistes. »

Réponse : Une caméra pourrait être implantée et un renforcement des contrôles routiers.

Q : « Le cheminement depuis la Mairie de Montrouge jusqu'à la gare de Chatillon Montrouge est-il toujours prévu ? »

Réponse : Le dernier tronçon « Jean Jaurès 2 » est toujours prévu mais retardé - avec l'élargissement des trottoirs, la continuité des pistes cyclables. Plusieurs problématiques de réseaux enterrés imposent de revoir le profil de la voirie. Cela sera fait lors du prochain mandat.

Q : « Quelles sont les injonctions de l'Etat près des nouvelles gares du Grand Paris, notamment en termes de logement sociaux ?

Réponse : L'Etat demande aux villes de densifier largement leur quartier de gare. La Loi SRU, quant à elle, impose 25 % de logements sociaux dans chaque ville. Montrouge étant légèrement en deçà de cet objectif (22%), un taux de 30% de logements sociaux est imposé à chaque nouveau projet immobilier afin d'atteindre les 25% et ceci, dans toute la ville.

Q : « Concernant les sujets de sécurité autour du collège du Haut-Mesnil : quelles mesures sont prises ? »

Réponse : La Police Municipale a fait des patrouilles dans le secteur et la caméra qui donne sur le collège est surveillée. Il n'y a plus de signalements depuis environ 3 semaines.

Q : « Le square Renaudel est devenu une piscine car la partie végétalisée est remplie de boue. »

Réponse : Des travaux ont eu lieu début 2024, ils ont permis d'installer un nouveau système d'arrosage automatique et des brumisateurs. Ils ont également permis de désimperméabiliser les sols aux alentours des pelouses. Mais lorsqu'il pleut beaucoup, comme récemment, effectivement, il peut y avoir des espaces qui prennent plus de temps à absorber toute l'eau.

Q : Fusion Renaudel A et B : « le temps d'enseignement a baissé et le temps d'accès pour les élèves au gymnase a diminué ».

Réponse : Le temps d'enseignement est géré par le ministère de l'Education nationale. Dans le cadre du périscolaire, la Ville accompagne les élèves de l'école Renaudel par un projet pédagogique, ce qui est

unique dans la ville. Les autres écoles n'en bénéficient pas. Concernant le gymnase, la Ville va voir ce qu'elle peut faire.

Q : « Il y a des fuites d'eau dans le préau, pas assez de bancs, les enfants mangent dehors sous la pluie... pas de stores pour protéger les enfants du soleil. »

Réponse : Le périscolaire et les services des bâtiments sont prévenus et vont intervenir.

Q : « Pourquoi ne pas distribuer le magazine municipal aux personnes qui auraient indiqué être intéressées ? »

Réponse : Le magazine est un élément essentiel de la démocratie et est apprécié par de nombreux Montrougiens. Il est impossible de savoir qui le souhaite ou non lors de la distribution. Il faudrait faire un adressage (et non un simple « boitage » comme actuellement), ce qui est bien plus onéreux.